

## Club

## Lausanne UC

### 1 Engagement dans le sport populaire de la relève (Phase F3)

Informations sur le travail avec la relève au sein du club.

**Oui** Nous dirigeons notre propre secteur de la relève du même genre que notre équipe NLA.

### 2 Coopération avec le sport de performance de la relève (Phase T1-T3)

#### 2.1 Détection régionale des talents (Phase T1)

Informations sur la coopération avec la détection régionale des talents.

*(Ces informations seront contrôlées par Swiss Volley avec l'aide des Associations régionales)*

**Oui** Nous informons nos parents et joueurs/joueuses sur la détection des talents.

**Oui** Nous permettons aux talent scouts de venir voir nos entraînements avec la relève.

**Oui** Nous encourageons les joueurs/joueuses à participer à la détection des talents.

#### 2.2 Promotion des talents régionale (Phase T2)

Informations sur la coopération avec la promotion des talents régionale (GER/CRE).

*(Ces informations seront contrôlées par Swiss Volley avec l'aide des institutions de promotion)*

**Oui** Nous informons nos parents et joueurs/joueuses sur la promotion des talents régionale.

**Oui** Nous avons ancré les institutions de formation (GER/CRE) dans la philosophie de formation de notre club.

**Oui** Nous avons des joueurs/joueuses qui font partie de la promotion des talents régionale.

Numéro de licence	Nom	Date de naissance	SO Card
-------------------	-----	-------------------	---------

**1 joueur**

#### 2.3 Promotion des talents nationale (Phase T3)

Informations sur la coopération avec la promotion des talents nationale (CNR/CNE).

*(Ces informations seront contrôlées par Swiss Volley avec l'aide des institutions de promotion)*

**Oui** Nous informons nos parents et joueurs/joueuses sur la promotion des talents nationale.

**Oui** Nous avons ancré les institutions de formation (CNR/CNE) dans la philosophie de formation de notre club.

**No** Nous avons des joueurs/joueuses qui font partie de la promotion des talents nationale.

Numéro de licence	Nom	Date de naissance	SO Card
-------------------	-----	-------------------	---------

**0 joueurs**

## Club **Lausanne UC**

### 3 Engagement dans le sport de performance de la relève (Phase T4)

Informations sur le soutien aux joueurs/joueuses de la relève dans le cadre de la LNA.

#### 3.1 Talents dans le cadre

Les joueurs/joueuses suivants (M19/ M23) possédant une Swiss Olympic Card Elite ou une Talent Card font partie de notre équipe de LNA (cadre de 14 athlètes):

Numéro de licence	Nom	Date de naissance	SO Card
73548	Thibaud Colomb	01.05.2002	N
90862	Anthony Favre	13.05.2004	R
57230	Tim Ineichen	06.08.2001	N

**3 joueurs**

#### 3.2 Organisation

Nous remplissons les critères suivants en ce qui concerne notre structure organisationnelle:

**Oui** La gestion sportive du club est INDÉPENDANTE de la position d'entraîneur-e de la LNA. Elle est responsable de la planification du cadre sur le long terme et de l'intégration des joueurs/joueuses de la relève.

**Nom/ E-mail/ Téléphone**

[Adrien Prevel, a.prevel@hotmail.fr, 078/206 77 26](mailto:a.prevel@hotmail.fr)

**Oui** Notre responsable de la formation des joueurs/joueuses de la relève (min. TA) est INDEPENDANT·E du poste d'entraîneur-e de la LNA.

**Nom/ E-mail/ Téléphone**

[Adrien Prevel, a.prevel@hotmail.fr, 078/206 77 26](mailto:a.prevel@hotmail.fr)

**Oui** Nous avons engagé un-e entraîneur-e athlétique (conditions physique & entraînement aux haltères de Swiss Olympic), qui adapte le programme athlétique aux besoins des joueurs/joueuses de la relève et les supervise dans les séances d'entraînement.

**Nom/ E-mail/ Téléphone**

[Centre sport performance SSU, Joachim Staub, joachim.staub@unil.ch, 021/ 692 61 71](mailto:joachim.staub@unil.ch)

#### 3.3 Environnement de l'entraînement

Nous remplissons les critères suivants en ce qui concerne l'environnement de l'entraînement:

**Oui** Nous offrons aux joueurs/joueuses de la relève 16h d'entraînement par semaine. Ces entraînements sont dirigés par le/la responsable de la formation, l'entraîneur-e athlétique ou l'entraîneur-e de la LNA.

**Oui** Nous offrons aux joueurs/joueuses de la relève au moins 44 semaines d'entraînement par année. Ces entraînements sont dirigés par le/la responsable de la formation, l'entraîneur-e athlétique ou l'entraîneur-e de la LNA.

**Oui** Nous offrons aux joueurs/joueuses de la relève au moins 2 entraînement de force par semaine. Ces entraînements sont dirigés et supervisés par l'entraîneur-e athlétique.

**Oui** Nous nous basons sur les "Swiss Volley Guidelines" et les "Formulaires d'évaluation Technique T3/T4" pour la formation des joueurs/joueuses de la relève.

## Club

## Lausanne UC

### 3.4 Encadrement

Nous remplissons les critères suivants en ce qui concerne l'encadrement:

- Oui** Nous coopérons avec les écoles sportives et les entreprises formatrices favorables au sport de performance qui offrent un apprentissage pour sportifs/sportives dans la région.
- Oui** Nous avons différents concepts d'hébergement et d'encadrement pour les joueurs/joueuses de la relève (p. ex. colocations, familles d'accueil, ...).
- Oui** Nous avons un concept médico-sportif avec accent sur les soins d'urgence.